



Important à savoir

- La vaccination contre la grippe est fortement **recommandée** par les autorités belges de santé **aux personnes de 65 ans et plus, aux femmes enceintes** et aux personnes souffrant **d'une maladie de longue durée** ou **ayant une immunité réduite**.
- Il existe des **recommandations officielles** concernant la vaccination contre la grippe. Prenez contact avec votre médecin ou votre pharmacien à ce sujet.



Vous pouvez également vous faire vacciner contre la grippe en pharmacie. Consultez [ici](#) les pharmacies dans lesquelles vous pouvez vous rendre. Sur cette page, vous pouvez ajouter votre adresse et indiquer que vous souhaitez vous faire vacciner contre la grippe. Cela vous aidera à trouver la pharmacie la plus proche qui pourra vous aider.

Vous avez des questions sur les vaccins ? Vous souhaitez discuter des vaccins ? Consultez [ce thème](#) pour découvrir les cartes de discussion sur la vaccination.



Quel est l'effet de ce médicament et à quoi sert-il ?

Un vaccin antigrippal permet de vous **protéger contre les complications graves de la grippe causée par le virus influenza**, une forme très contagieuse de la grippe qui survient chaque année.

Il est important de vous **faire vacciner contre la grippe**, surtout si vous présentez un **risque** élevé de développer des **complications**. La grippe peut entraîner une pneumonie ou des problèmes cardiaques. Si vous souffrez déjà d'une autre maladie, comme le diabète, la grippe peut aggraver votre état de santé.

Après la vaccination, votre **système immunitaire** produit une **protection** contre la maladie (réponse immunitaire). Ainsi, quelques semaines après votre vaccination contre la grippe, vous serez protégé contre les souches virales contenues dans le vaccin. Le vaccin ne vous protège pas contre les rhumes et les autres formes grippales causées par des virus qu'influenza. La **protection** apportée par la **vaccination n'est jamais complète**, même contre la maladie causée par le virus influenza même. Néanmoins, si vous attrapez la grippe, les **symptômes** seront beaucoup **moins sévères** si vous avez été **vaccinés**. Pour **éviter la propagation** de la grippe, il est toujours très important de prendre des **mesures d'hygiène générales** :

- se laver régulièrement les mains avec du savon ;
- tousser ou éternuer dans son coude ;
- rester à la maison si l'on se sent malade ;
- port d'un masque ;
- se tenir à distance des personnes malades.

Le vaccin lui-même ne provoque pas la grippe.

Le vaccin contre la grippe doit être utilisé conformément aux **recommandations**. La vaccination contre la grippe est fortement **recommandée** par les autorités sanitaires belges pour :

- [les personnes de 65 ans et plus](#) ;
- toutes les personnes qui **résident en institution** (comme une maison de repos) ;

- les femmes enceintes ;
- les personnes âgées de 6 mois et plus souffrant de **maladies chroniques**, d'une **immunité réduite** ou de **surpoids** ;
- les enfants et les jeunes de 6 mois à 18 ans **traités à long terme** avec de l'**acide acétylsalicylique**.

Pour les personnes en **surpoids** entre 50 et 65 ans qui **fument ou consomment beaucoup d'alcool** peuvent discuter avec leur médecin de la possibilité de se faire vacciner contre la grippe.

La vaccination est également recommandée pour les personnes **qui vivent avec un patient à risque** ou **qui travaillent dans le secteur des soins de santé**.

Vous pouvez toujours **demander conseil à votre médecin ou à votre pharmacien** par rapport à ces recommandations.



Sous quels noms ce médicament est-il disponible en Belgique ? Sous quelles formes peut-il être administré ?

Pour voir la liste de tous les médicaments associés à cette fiche, visitez [PharmaInfo.be](https://pharma.info.be).

Cette liste contient tous les vaccins contre la grippe. Cliquez sur le nom du médicament pour trouver la notice, des informations sur le prix, le remboursement et la nécessité d'une prescription médicale.

Lisez la notice pour tout savoir sur votre médicament, notamment sur sa composition ou sur les allergies possibles.



Quel est le schéma de vaccination et quand se faire vacciner ?

Quel est le schéma de vaccination ?

Les adultes sont vaccinés une fois par an.

Les enfants à partir de 6 mois, reçoivent une dose de vaccin par an. Si votre enfant a moins de 9 ans et n'a jamais été vacciné contre la grippe, une deuxième dose est nécessaire après un intervalle d'au moins 4 semaines.

Les enfants de moins de 6 mois ne sont pas vaccinés contre la grippe. Leur système immunitaire ne réagit pas encore suffisamment. Les femmes enceintes peuvent choisir d'être vaccinée, ce qui protégera leur enfant à naître contre la grippe (vous pouvez lire la section « [Puis-je prendre ce médicament si je suis enceinte ?](#) »)

Quand se faire vacciner ?

Le vaccin annuel contre la grippe doit être **administré de préférence entre la mi-octobre et la mi-décembre**, pour être efficace pendant la **période hivernale**.



Quels sont les effets indésirables éventuels ?

Comme tout médicament, ce vaccin peut avoir des effets indésirables, bien qu'ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Les effets indésirables les plus fréquents lors de l'administration d'un vaccin antigrippal sont les suivants :

Très fréquent (chez plus de 1 personne sur 10)

- fatigue ;
- douleurs musculaires.

Fréquent (jusqu'à 1 personne sur 10)

- fièvre ;
- maux de tête;
- douleur et rougeur à l'endroit de l'injection (cela peut persister pendant quelques jours) ;
- réactions allergiques entraînant une éruption cutanée.

Il existe d'autres effets indésirables moins fréquents. La liste complète figure dans la notice du médicament concerné. La notice se trouve dans la section : « [Sous quels noms ce médicament est-il disponible en Belgique ?](#) ». Cliquez ensuite sur votre médicament dans l'aperçu.

Contactez votre médecin ou votre pharmacien si vous ressentez des effets indésirables, même s'ils ne sont pas mentionnés dans la notice. Vous pouvez également [signaler des effets indésirables directement à l'AFMPS](#).



Puis-je conduire un véhicule ? Puis-je consommer de l'alcool ? Puis-je manger ce que je souhaite ?

Puis-je conduire un véhicule ou utiliser des machines si je prends ce médicament ?

Oui, vous pouvez conduire un véhicule ou manœuvrer des machines après une vaccination contre la grippe.

Vous pouvez ressentir des **vertiges** ou des **maux de tête** après la vaccination, mais cela n'affectera que rarement votre capacité à conduire.

Puis-je consommer de l'alcool si je prends ce médicament ?

Oui, vous pouvez consommer de l'alcool après votre vaccination.

Il n'y a pas d'**effet connu de l'alcool** sur une vaccination contre la grippe.

Puis-je manger normalement si je prends ce médicament ?

Oui, vous pouvez manger ce que vous souhaitez après votre vaccination.

Il n'y a **pas d'effet connu** de certains aliments sur l'administration d'un vaccin contre la grippe.



Puis-je prendre ce médicament si je suis enceinte ou si j'allaité ?

La vaccination antigripale est recommandée aux femmes enceintes.

Le vaccin contre la grippe est sans danger pour les femmes enceintes et allaitantes.

Puis-je prendre ce médicament si je suis enceinte ?

Oui, vous pouvez être vaccinée contre la grippe pendant votre grossesse. Il n'y a **pas d'effets négatifs connus**.

La vaccination est fortement recommandée chez les femmes enceintes. Les femmes enceintes sont en effet **plus sensibles aux complications de la grippe**. La vaccination contre la grippe ne comporte **aucun risque** pour l'enfant à naître et permet de **protéger** votre **nouveau-né** contre la grippe.

Vous êtes enceinte ou vous essayez d'être enceinte ? **Discutez** de l'administration d'un vaccin antigrippal avec **votre médecin et/ou votre pharmacien**.

Puis-je allaiter lorsque je prends ce médicament ?

Oui, vous pouvez vous faire vacciner contre la grippe si vous allaitez. Votre enfant recevra ainsi une **protection partielle grâce au lait maternel**.

Si vous allaitez et que vous souhaitez être vaccinée contre la grippe, **discutez-en avec votre médecin et/ou votre pharmacien**.



À quoi dois-je faire attention si je prends d'autres médicaments ?

Il peut y avoir des interactions entre le vaccin contre la grippe et d'autres médicaments. Cet aperçu ne répertorie que les **interactions potentiellement graves**. Consultez votre médecin et/ou votre pharmacien en cas d'utilisation simultanée de ce médicament avec les médicaments/produits suivants:

- médicaments qui **affaiblissent le système immunitaire** ;
- un **autre vaccin** : il est possible d'administrer simultanément plusieurs vaccins, mais à des endroits d'injection différents.

La liste complète des interactions figure dans la notice. La notice se trouve dans la section : « [Sous quels noms ce médicament est-il disponible en Belgique ?](#) ». Cliquez ensuite sur votre médicament dans l'aperçu.



À quoi dois-je faire attention si j'ai d'autres problèmes de santé ?

Ne vous faites pas vacciner contre la grippe ou consultez votre médecin et/ou votre pharmacien dans les situations suivantes :

- **réactions allergiques graves** à une vaccination antérieure contre la grippe ;
- si vous êtes **malade** au moment de la vaccination et si vous avez de la **fièvre**. Reportez la vaccination jusqu'au moment où vous êtes complètement rétabli.

Pour la liste complète des situations qui demandent une vigilance particulière, consultez la notice. La notice se trouve dans la section : « [Sous quels noms ce médicament est-il disponible en Belgique ?](#) ». Cliquez ensuite sur votre médicament dans l'aperçu.



Comment conserver ce médicament et pendant combien de temps ?

Comment conserver ce médicament ?

Conservez ce médicament **au réfrigérateur** (2-8 °C). Ne mettez jamais le vaccin au congélateur.

Gardez toujours ce médicament **hors de la vue et de la portée des enfants**.

Conservez toujours le médicament dans son **conditionnement d'origine bien fermé**, à l'abri de la lumière et de l'humidité.

Ne jetez pas de médicaments dans l'évier ou les toilettes ni dans la poubelle. Apportez-les à **votre pharmacie**. Cliquez [ici](#) pour de plus amples informations.

Combien de temps puis-je conserver ce médicament ?

